

## PORTAIL FAMILLE - PAS A PAS -

Connecter vous sur : <https://lecellier.portail-familles.net/>

Utiliser l'identifiant qui est l'adresse mail fournie lors de votre inscription au service :  
[xxxxxxx@xxxxxxx.fr](mailto:xxxxxxx@xxxxxxx.fr)

Et demander la réinitialisation de votre mot de passe si besoin.

Lors de votre première connexion, il vous sera demandé de valider les informations portées sur la fiche enfant et famille. Cette démarche ne sera plus à refaire ensuite.

**Validation fiche FAMILLE** : Connecter vous, puis dans MON COMPTE, accéder à "Modifier les informations de la famille"

Vous arrivez sur votre fiche famille, après avoir vérifié toutes les informations, vous pouvez **ENREGISTRER**

**Validation fiche ENFANT** : Cliquer sur la fiche enfant puis VOIR/MODIFIER LA FICHE ENFANT, relire les informations, puis valider

Réaliser vos RESERVATIONS/ ANNULATION

Pour cette étape, cliquer sur **+ Nouvelle réservation**, puis sélectionner l'enfant concerné



Une première page s'affiche, cliquer sur **CONTINUER**

Vous pouvez maintenant saisir le planning souhaité.  
Pour cela, il vous suffit de cliquer dans la case correspondante à la date et à l'accueil souhaité.

↳ Votre sélection MAIRIE LE CELLIER / RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023

Planning ? Légende

octobre 2022

	REPAS
mar. 11	<input checked="" type="checkbox"/>
mer. 12	<input type="checkbox"/>
jeu. 13	<input checked="" type="checkbox"/>
ven. 14	<input checked="" type="checkbox"/>
lun. 17	<input checked="" type="checkbox"/>
mar. 18	<input checked="" type="checkbox"/>
mer. 19	<input type="checkbox"/>
jeu. 20	<input checked="" type="checkbox"/>
ven. 21	<input checked="" type="checkbox"/>

Retour au choix de la période

Valider le planning

ICI sélectionner vos ANNULATIONS ET/OU RESERVATIONS

(Les cases cochées en vert signifie qu'une réservation est active)

Si ce message apparait :



Votre compte est à mettre à jour

- Attestation sur l'honneur à valider dans votre fiche famille
- La fiche de votre enfant [ ] est à valider
- La fiche de votre enfant [ ] est à valider
- La fiche de votre enfant [ ] est à valider

C'est que vous n'avez pas validé votre fiche Famille ou celle de votre enfant (voir consignes ci-dessus)



## Informations importantes

Pour la bonne organisation du service de la restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) merci de faire **impérativement vos réservations/annulations sur le portail famille** de la commune du Cellier.



### Pour les mercredis

**Mon enfant part à 13h30**



Réservation sur le portail de la mairie :  
<https://lecellier.portail-familles.net/>

**Mon enfant va au centre de loisirs**



Réservation sur le portail du centre de loisirs : <https://www.mon-portail-famille.fr/client/accueil-enfance-gattieres>



### Attention rappel :

- Les repas non annulés avant 9h00 sont facturés sauf justificatif médical
- Une majoration de 5 % est appliquée sur le tarif des repas pris et non réservés avant 9h00

Besoin de plus d'informations ?

[enfance@lecellier.fr](mailto:enfance@lecellier.fr) ou 02.40.25.48.92